Opération expérimentale de tir de tortues de Floride sur des sites à enjeux pour la conservation de la Cistude d'Europe

Porteurs de projet

- Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier)

Contacts : Florian VERON florian.veron@espaces-naturels.fr; Magalie RAMBOURDIN magalie.rambourdin@espaces-naturels.fr.

- Direction régionale de l''environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne (DREAL Auvergne)

Contact : David HAPPE david.happe@developpement-durable.gouv.fr

- Direction départementale des territoires de l'Allier (DDT Allier)

Contact : Pierre-Henri PEYRET pierre-henri.peyret@allier.gouv.fr

- Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS Allier)

Contact : service départemental de l'Allier : sd03@oncfs.gouv.fr.

Site d'intervention

- La boire du Clos Richard est une annexe fluviale déconnectée de la rivière Allier. Les 3 autres sites d'expérimentation sont des étangs, plus ou moins proches de la rivière Allier.
- La boire du Clos Richard est situé à moins de 6 km en amont (sud) de la réserve naturelle nationale du val d'Allier.
- Cette boire ainsi que l'étang des Andrivaux sont inclus dans le site Natura 2000 ZSC « val d'Allier Sud », la boire du Clos Richard étant, de plus, incluse dans le Domaine Public Fluvial et concerné par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope « »
- rivière Allier .
- La Boire du Clos Richard et l'étang des Andrivaux sont enfin des sites gérés par le CEN Allier (maitrise d'usage). Le CEN Allier est également animateur/référent technique du site Natura 2000 et de l'APPB suscités.

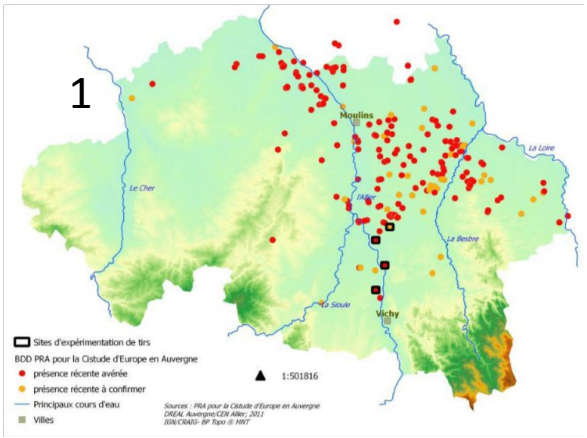

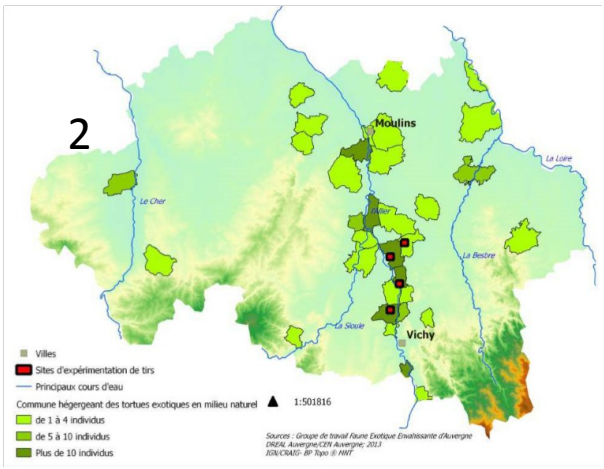

Figure 1: Carte des sites occupés par la Cistude d'Europe et lieux de l'expérimentation dans l'Allier. © CEN Allier

Figure 2: carte des sites hébergeant des tortues exotiques et lieux de l'expérimentation dans l'Allier. © CEN Allier

Nuisances et enjeux

- Ces surfaces en eau présentent un très fort enjeu de conservation de populations locales de Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) sur lesquelles les populations de Tortue de Floride (*Trachemys scripta*) exercent une compétition importante.

Figure 3. Cistude d'Europe (arrière plan) et Trachémyde à tempes rouges (premier plan) fréquentant le même site d'ensoleillement. © CEN Allier

Interventions

- Dans le cadre d'une opération partenariale de destruction sélective de la Tortue de Floride, le service départemental de l'ONCFS et le CEN Allier ont été chargés d'organiser l'opération de tirs sur le terrain tandis que la DREAL et la DDT ont apporté leur concours financier, réglementaire et administratif.
- Une réunion préalable de ces différents partenaires a été organisée en janvier 2014 afin de définir les modalités techniques et logistiques qui furent ensuite reprises dans l'arrêté préfectoral autorisant l'opération.
- Les tirs sélectifs ont été effectués entre le 1er avril et le 30 juin 2014 sur quatre plans d'eau.
- S'agissant d'une disposition imposée par l'arrêté préfectoral, l'accord écrit des propriétaires des étangs concernés a été préalablement recueilli par le CEN Allier, qui les connaissait en tant qu'animateur du plan d'actions pour la Cistude.
- Les opérations de destruction ont été menées par un binôme composé d'un agent de l'ONCFS particulièrement impliqué dans la préservation de la Cistude associé à un autre agent de l'établissement ou à l'animateur régional du plan Cistude. Au total, l'opération a mobilisé une équipe de 2 personnes durant 3.5 jours. Le matériel de tir utilisé était composé de deux carabines calibre 22 LR. Du 1er avril au 31 mai, l'équipe s'est munie d'une carabine à verrou équipée d'une lunette à grossissement 3, sans dispositif silencieux et réglée à 50 mètres.

Figure 3. Vue sur la boire du Clos Richard (Varennes sur Allier). © CEN Allier

- Du 1er au 30 juin, l'équipe a souhaité utiliser une carabine à verrou équipée d'un silencieux, d'une lunette à grossissement 4, réglée à 25 mètres. Si le tir au fusil avait pu s'avérer plus facile, celui-ci n'aurait pas été retenu en raison de son manque de discrétion et des risques de dérangement de l'avifaune. L'emploi de jumelles s'est avéré indispensable pour l'identification des tortues.
- En matière de sécurité, il était convenu que, pour chaque intervention, deux personnes soient présentes : le tireur et un accompagnateur chargé de la sécurité extérieure, en particulier afin de vérifier l'absence de personnes dans l'environnement immédiat du site au moment du tir. Seule cette précaution visant la sécurité des personnes s'est finalement avérée nécessaire pour mobiliser systématiquement un binôme technique d'intervention.

- Les tortues de Floride ont été tirées lorsqu'elles étaient immobiles, en thermorégulation généralement sur un tronc d'arbre couché sur l'eau. Pour cela, les postes d'insolation ont été repérés avant l'opération, puis au fur et à mesure de la progression des tortues et permettant, au besoin, des interventions très ponctuelles d'ouverture de passages et de « fenêtres » de tirs dans la végétation. La tortue de Floride est en effet très farouche, et plonge à la moindre alerte.
- Les jours d'opération ont été fixés en fonction des prévisions météorologiques et des disponibilités des agents. La température extérieure était toujours d'au moins 20° C. Les propriétaires des plans d'eau étaient avertis par le CEN Allier de chaque date d'intervention.

Figure 4. Capture d'une Tortue de Floride lors de l'étude de la population de Cistude d'Europe du Clos Richard. © CEN Allier

Résultats et bilan

- Au total, 16 tortues de Floride ont pu être dénombrées. 15 individus (95 %) ont fait l'objet de tirs et 9 (56 %) ont pu être détruites.
- Neuf sorties ont été réalisées entre le 10 avril et le 19 juin. Cinq agents de l'ONCFS et un chargé de mission du CEN Allier ont été mobilisés au cours de ces différentes opérations.
- La quasi-totalité des tirs ont été effectués à une distance de 5 à 25 mètres. Le réglage de la lunette pour un tir à 25 mètres semble donc le plus judicieux.
- S'agissant de l'armement, le calibre de la carabine utilisé paraît adapté à cet emploi. Le tir est précis jusqu'à environ 30 mètres, en fonction du tireur. Il n'est pas noté de différence significative quelque soit le réglage préalable de la lunette. Les tirs sont réalisés autant que possible avec appui (sur un arbre).
- L'emploi d'une canne de pirch pourrait être justifié.
- L'emploi d'un silencieux n'est pas indispensable, les tortues étant peu sensibles au claquement du coup de feu. Par contre l'impact dans l'eau, en cas de tir manqué, peut entraîner leur fuite. Certaines ont été tirées 2 fois, et pour l'une d'elle trois fois à la suite. La période était bien choisie mais aurait pu être étendue jusqu'au 15 juillet, les tortues de Floride étant encore visibles à cette date. Plusieurs sorties ont été infructueuses pour cause de manque de soleil. Les tirs sont autant que possible fichants, dirigés vers une berge ou avec un angle de plus de trente degrés par rapport à l'eau.

Figure 6. Bilan des opérations de tir.

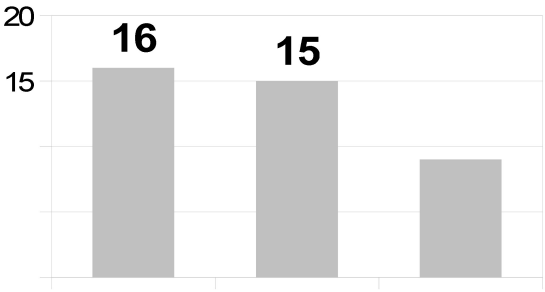

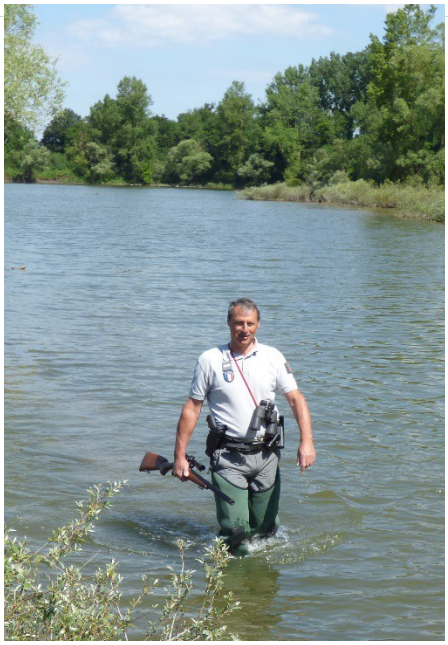

Figure 5. Agent de l'ONCFS équipé pour le tir des tortues de Floride. © Bruno Clavel

Valorisation des actions

- L'action a fait l'objet d'un article paru dans le bulletin d'information du GT IBMA et devrait être présentée, d'une part au comité régional « faune exotique envahissante » (fin d'année 2014) et, d'autre part, aux partenaires du Plan national d'actions pour la Cistude d'Europe.

Perspectives

- Diffuser l'expérience et participer à la définition d'une stratégie de lutte commune et partagée en France.
- Réitérer l'expérience dans l'Allier afin d'optimiser les modalités techniques de réalisation.
- Tester, dans l'Allier, de nouvelles expérimentations de piégeage/régulations approuvées ailleurs en France.
- Réactualiser la carte de répartition régionale afin de prioriser les prochaines interventions.
- Constituer un réseau de gestionnaires et accompagner des interventions collectives et partagées.

En savoir plus

BEAUCLAIR, C. 2012. Étude et gestion de tortues exotiques présentes au sein de sites occupés par la Cistude d'Europe. Rapport de stage de Licence professionnelle « gestion des ressources environnementales en milieu rural ». Université de Caen Basse-Normandie, Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier. 76 pp.

MARANDON J.C., BENOIT CH., VERON F., HAPPE D., PEYRET P.H. 2014. Retour d'expérience sur une opération de tir sélectif de Tortue de Floride (*Trachemys scripta*) dans le « Val d'Allier Bourbonnais » - lettre d'information IBMA numéro 3, octobre 2014.

MARANDON J.C. 2014. Tir expérimental de Tortues de Floride (*Trachemys scripta*) dans le département de l'Allier – rapport ONCFS, 10 pp.

VERON, F. 2011. Plan régional d'actions pour la Cistude d'Europe en Auvergne (2011-2015). Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne, Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier. 71 p.

Rédaction : F. VERON (CEN ALLIER), D. HAPPE (DREAL Auvergne), JL MARANDON (ONCFS) & PH PEYRET (DDT ALLIER)